

AUTUN MORVAN ÉCOLOGIE

Association loi 1901 agréée pour la protection
de l'environnement et le code de l'urbanisme

Bulletin N° **81** Fév 25

Tél : 03 85 86 26 02 Port : 07 83 67 22 96

Mail : contact@autunmorvanecologie.org

Local et adresse postale : 1 rue des Pierres 71400 Autun

www.autunmorvanecologie.org

Groupe forestier

www.sauvegarde-forets-morvan.com

Editorial

En septembre 1989 avec quelques ami(e)s nous décidions la création de l'association Autun Morvan Ecologie. AME à la différence de nombreuses autres associations de protection de l'environnement ne se construisait pas autour d'un problème particulier... Bien sûr, déjà à l'époque la forêt était un des thèmes qui était dans nos priorités mais les sujets concernant l'eau, l'air, les déchets nous préoccupaient déjà. Aujourd'hui, en regard de la situation locale comme globale, chaque sujet pourrait faire l'objet de la création d'une association tant les perspectives sont inquiétantes...

Force est de constater : nous avons échoués. Le mouvement écologiste a échoué, il n'a pu que repousser les échéances. Nous n'avons pas pu éviter les crises qui se sont construites et qui menacent aujourd'hui notre futur. Pourtant, si l'irréversible est déjà là pour une part de la biodiversité, du climat, des forêts... il reste néanmoins encore beaucoup à protéger ou à restaurer.

Il nous faut poursuivre ce travail. Mais aujourd'hui, nombre de politiques demandent le détricotage de la réglementation et remettent en cause les acquis obtenus -souvent de longue lutte !- sur la protection de l'environnement. Ils tentent même de criminaliser l'écologie ! Face à ces constats, n'oublions jamais qu'ils (elles) ne sont au pouvoir que parce que le peuple les a mis là ! C'est aux électeurs, à nos voisins, nos proches

qu'il faut maintenant parler et expliquer.

A l'heure d'internet, des fake news et des réseaux sociaux, plus que jamais la loi dite de Brandolini s'applique : "Le temps et l'énergie qu'il faut pour réfuter une idiotie sont très supérieurs au temps et à l'énergie qu'il faut pour l'énoncer". Alors oui, il y a du travail ! Mais il y a aussi, face à cela de la volonté et de la détermination ! N'oublions pas ce très récent volte face de notre Ministre de l'agriculture qui validait la suppression de l'Agence

bio... avant que 70 000 signatures et la mobilisation de l'opinion ne la fasse plier et revenir sur sa décision... Dans cet élan, nous soutenons aujourd'hui l'OFB et soutiendrons demain l'ADEME ou d'autres s'il le faut ! Ne l'oublions pas : la force d'une opinion consciente et informée est de notre côté. Et rien ne peut lui résister ! Nous ne baisserons pas les bras. Votre aide et votre soutien seront notre énergie... parfaitement écologique et renouvelable !

Philippe

Le nouveau bureau de l'association

Président : Philippe Perrin

Vice Président : Michel Carimentrand

Secrétaire : Sophie Chapet

Trésorière : Lucie Boursier

Lulu (auteur de "Mon combat pour la forêt") a été nommée Présidente d'honneur

Le secrétariat est assuré par Sophie Chapet

Présentation de Sophie : Maman de deux enfants, en reconversion professionnelle et adhérente à Autun Morvan Écologie depuis deux ans avec mon conjoint, je suis sensible aux sujets relatifs à la nature, à l'environnement depuis toujours. Depuis la naissance de nos enfants, nous avons à cœur de participer plus concrètement à la défense et à la préservation de notre territoire et de notre environnement. Aujourd'hui, j'ai envie de m'investir dans une association telle qu'Autun Morvan Écologie. Je suis depuis le 15 décembre dernier, secrétaire avec le soutien de Françoise Bussy.

La trésorerie a été prise en charge par Lucie Boursier.

Ayant passé mon enfance et une première vie professionnelle du côté d'Avallon, je me suis installée à Autun l'année passée. J'ai évolué dans le monde rural et plus particulièrement dans une ferme bio. Il m'a semblé aujourd'hui important de m'investir plus avant dans la protection de notre environnement et dans le dialogue entre les différents intervenants du débat écologique.

Adhésions et dons

Merci de votre soutien, soutien d'autant plus vital en ces jours qui s'annoncent redoutables pour l'avenir de toutes et de tous. Nous savons que les règlements par chèque sont de moins en moins plébiscités.

Vous pouvez nous régler par virement si cela vous est plus facile. N'hésitez pas à nous demander notre RIB.

Cela se passe près de chez vous : C'est notre affaire à tous.

Cela fait longtemps que l'on essaie de nous faire croire que l'écologie n'est ni de droite, ni de gauche. Que dire aujourd'hui où nous voyons la majorité gouvernementale, partis de droite et d'extrême droite s'acharner à détruire les dispositifs mis en place,

pourtant déjà bien insuffisants, de défense et de renaturation de notre environnement ? Désespérant ? Et pourtant, et malgré tout circule et flotte dans l'air tout autour de nous ce terme, révélateur d'un mouvement citoyen solidaire et qui se veut

responsable, en train d'émerger, de se consolider et de prendre toute sa place : **se réapproprier** : réapproprions-nous l'énergie, l'alimentation.....notre vie.

Le Parc / Territoire à Énergie Positive : TEPOS

Et si on produisait collectivement l'énergie que l'on consomme ?

Voici un bel exemple de notre travail au sein d'une nouvelle structure qui va dans le bon sens !

Reprenons brièvement : en 2020, la Charte du Parc fixe l'ambition pour le Morvan de devenir un « territoire à énergie positive ». L'objectif est de permettre aux habitants du Parc d'être acteurs de la transition énergétique de leur territoire et d'imaginer eux-mêmes des projets dans le cadre de l'élaboration d'un « mix énergétique »

adapté aux ressources du Morvan pour s'adapter au changement climatique.

En 2022, le projet du Parc est accepté et le Parc devient TEPOS, Territoire à Énergie Positive. Est mis en place un groupe de travail dédié organisé autour de deux personnes ayant pour mission première : de sensibiliser les

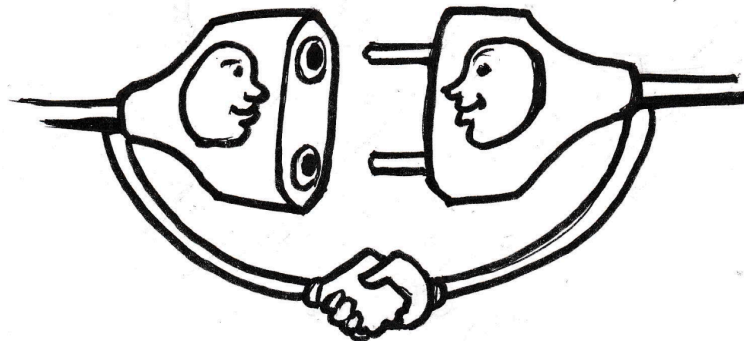
communes à l'évolution climatique à travers informations et formations, de faire un état des lieux des ressources et possibilités de ces communes et de les accompagner vers des pratiques plus adaptées.

Émergence d'une coopérative citoyenne d'énergies renouvelables

Sécurité Sociale Alimentaire

Lors de notre dernière assemblée générale, nous avons évoqué l'initiative de la ville de Rennes qui travaillait sur une carte « vitale » de sécurité sociale alimentaire (SSA) permettant aux familles précaires d'accéder à une alimentation saine, locale et bio. L'alimentation, nous le savons tous, a une répercussion importante sur la santé. Aujourd'hui

A l'intérieur de ce groupe des élu-es ont décidé d'aller plus loin en travaillant sur un projet de coopérative citoyenne et ont rassemblé une trentaine de personnes prêtes à s'investir, élu-es, mais aussi des citoyen-nes, compétent-es ou non (la formation se fera au fur et à mesure des avancées) et accueille également des associations, comme la nôtre. Pratiquement, ce groupe TEPOS souhaite travailler sur des



projets concrets, en priorité l'équipement en panneaux photovoltaïques de toitures de bâtiments publics en partenariat avec les communes, et les structurer, en particulier sur une démarche d'expérimentation et d'innovation, en lien avec les enjeux du changement climatique ; l'objectif est d'impulser

et soutenir des initiatives locales. Le projet d'installation d'une turbine hydroélectrique sur le lac des Settons est un bel exemple d'actualité des actions de ce groupe : cette turbine devrait être d'une puissance de 500 MWh (c'est-à-dire la consommation annuelle de 200 ménages). Il faut réfléchir aux impacts environnementaux bien sûr, mais aussi aux détails techniques de cette turbine, au dossier financier, etc... :

un dossier multiforme et passionnant ! Nous nous sommes inscrits dans cette démarche en rejoignant TEPOS car elle a fait sens pour nous suite aux réflexions que nous avons pu avoir avec vous au travers de nos AG, ou de la conférence débat que nous avons organisée au cinéma sur les énergies renouvelables. Alors, envie d'agir, vous aussi ?

Si participer à ce projet ou simplement mieux comprendre de quoi il s'agit vous intéresse, n'hésitez pas à vous signaler. L'équipe sera là pour vous accueillir. A noter : nous prévoyons une réunion d'information d'ici avril. Pour en savoir plus : fruitiere-energies.fr energie-partagee.org

Vincent

une personne sur six en France ne mange pas à sa faim, une sur quatre pour les jeunes. Ce n'est pas acceptable. En réponse à cette situation des collectifs citoyen-nes se sont mis à fleurir dans toute la France, petites ou grandes communes, depuis quelques années déjà.

Le principe : Tout-e citoyen-ne doit, de droit, avoir accès à une nourriture saine, équilibrée. Pour ce faire, il a été envisagé que les familles recevraient mensuellement sur une carte (carte vitale alimentaire) un crédit de 150€ (enfants compris) qui lui permettrait d'acheter des produits dans des magasins conventionnés, ou chez des producteurs locaux

répondant à des critères de production environnementaux, sociaux, énergétiques. Il y a bien sûr des endroits où en dehors de la grande surface de proximité c'est le désert, il n'y a pas de choix. Pour pallier à ce manque, une association VRAC (Vers un Réseau d'Achat en Commun) a pris les devants et créé une épicerie itinérante. Cette association existe sur 21 territoires

La parole est à vous

« On nous fait croire que le bonheur c'est d'avoir, d'en avoir plein nos tiroirs.. » Alain Souchon comme bien d'autres nous alerte depuis longtemps. Oui, nous en voulons toujours plus et pourtant nous ne sommes pas plus heureux. Quel est ce mystère ? Être ? Avoir ? L'éternel débat.

Nous avons la chance, ici à Autun d'avoir un écrin magnifique. Un peu de marche et nous voilà dans la forêt au milieu de tant de beauté et de richesses à la rencontre du plus petit au plus grand des êtres qui l'habitent. Allons à leur rencontre, mais surtout prenons-en soin car l'Avoir ne va pas bien avec l'Être.

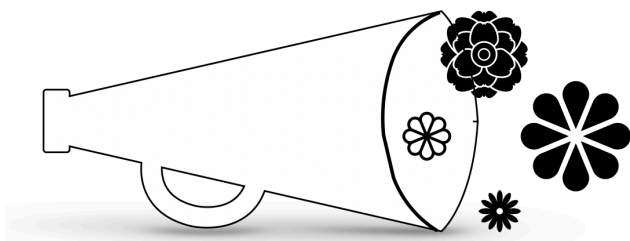
Le chemin de Lulu du Morvan l'histoire continue

Après le passage de Lulu à la télé sur FR 2 pour la soirée « Aux arbres citoyens », invitée par Hugo Clément réalisateur de reportages (Sur le front- FR5) les élèves CM2 de l'école rue Bouteiller ont souhaité une rencontre dans le cadre d'une ATE (Aire terrestre éducative labellisée par l'OFB) après avoir choisi le chemin communal qui s'appelle maintenant Lucienne Haëse Lulu du Morvan. Il est question de forêts, biodiversité, du peuple visible et invisible qui habite les lieux et l'eau. Les rencontres avec les élèves sont fructueuses, les enfants se montrent avides d'en savoir plus sur ce chemin qui monte de Couhard jusqu'à la Bergerie puis au Domaine de Montmain. Il se situe dans un environnement préservé avec la Cascade de Brisecou, le domaine de Montmain et la forêt sauvée d'une coupe rase grâce à AME, GFSFM, le Conservatoire Naturel des Espaces Bourguignons et la ville d'Autun. Participe à ce programme le collège de la Chataigneraie, avec l'aide du

en France et 2 en Belgique. (vrac-asso.org). Un des objectifs bien sûr est de renforcer les liens entre les commerces de proximités, les bios et les agriculteurs locaux. Les grandes lignes de ce projet sont jetées, mais tout reste à faire, la balle est dans notre camp.

Autun travaille à ce projet. Un groupe de réflexion s'est réuni à l'Arletty, à l'initiative d'une section

« Nous sommes une partie de la terre et elle fait partie de nous. Tout ce qui arrive à la Terre arrive aux fils de la Terre. Si les hommes crachent sur le sol, ils crachent sur eux-mêmes. Ce



n'est pas l'homme qui a tissé la trame de la vie : il en est seulement un fil. Tout ce qu'il fait à la trame, il le fait à lui-même ».

de l'UTB (l'Université pour Tous de Bourgogne) les Ateliers Nomades, l'Arletty et avec la participation d'Autun Morvan Écologie. Si vous désirez rejoindre le groupe de réflexion, n'hésitez pas. Parlons en ensemble. Pour en savoir plus :

<https://securite-sociale-alimentation.org/outils-pedagogiques/la-ssa-en-video/>

Françoise

Extraits du discours du chef amérindien Seattle, en 1854 adressé au président des États-Unis qui voulait acheter les terres de ses tribus

Savez-vous que dans cette petite ville d'Autun des enfants n'ont jamais mis les pieds dans la forêt, qui est à 2 pas ? Pourquoi ne pas essayer d'y remédier, au moins en partie et d'organiser pour eux, en dehors des jours scolaires, des visites en petit groupe ? Leur donner la possibilité de marcher en forêt, sentir ses parfums, lever le nez vers les arbres, ouvrir les yeux et découvrir scarabées et papillons, champignons et fleurs ? Tout reste à faire, mais si ce projet vous tente, merci de vous faire connaître.

Annick

CPIE, du Muséum d'histoire naturelle, de la ville d'Autun. Un reportage est à venir sur FR2 sur le chemin et sur l'exploitation forestière à couvert continu avec le GFSFM et AME.

« Chaque arbre a un prénom comme ça : personne ne pourra leur couper la tête » ! selon les élèves de CM2 qui sont à l'origine de l'ATE en 2022. Cette année, ce sont les CM1-CM2 de la rue Bouteiller qui continuent avec détermination et passion de travailler dans le sentier. Les enfants font perdurer la devise de l'ATE : "Mieux connaître pour mieux protéger : telle est notre priorité !"

Parmi les actions qui ont été votées par les élèves, moi-même ou le CPIE j'en sélectionne quelques unes :

Chaque enfant parraine un arbre auquel correspond un poème choisi par les CM2 de l'an passé ;

Découvrir les animaux qui fréquentent le sentier : rongeurs, martre, chevreuil, chevreton, chat

sauvage (identification confirmée par la SHNA), escargots - création d'une plaquette pour faire découvrir le sentier à disposition à l'office du tourisme - Réaliser et mener un sondage pour mesurer la connaissance du sentier par les citoyens - Flécher le départ du sentier à partir du parking de la pierre de Couhard en partenariat avec l'équipe verte (ce fléchage est à venir)

- Le 11 avril 2024 au soir, les CM2 ont donné un concert intitulé « Un poirier m'a dit » (conte musical) revisité en « Un pommier m'a dit » accompagnés par Lucile à la clarinette et dirigés par Christine BOUILLOT (du conservatoire de musique d'Autun) ;

- En Mai 2024, une journée s'est déroulée au CPIE pour fabriquer des abris à animaux : nichoir, abri hérisson, abri chauve souris ;

Année 2024-2025 Actions à venir décidées en conseil de la terre:

Installation des abris à animaux fabriqués par leurs prédécesseurs - Flécher le départ du sentier à partir

du parking de la pierre de Couhard (point faible révélé par le sondage) en partenariat avec l'équipe verte (Les panneaux sont en cours de fabrication) - Étudier les escargots en pratiquant les sciences participatives grâce à Vigie-nature - Faire une journée de classe dans le sentier

- Le 23 Mai 2025 à 17h30 : organiser un marché des producteurs à Montmain et donner un concert à cette occasion - Refaire une sortie nocturne dans le sentier - Organiser des visites guidées du sentier pour les autres classes de l'école - Réaliser un annuaire de la

biodiversité du sentier regroupant toutes les découvertes scientifiques faites depuis le début.

Qui peut bien en vouloir à ce chemin « Lulu du Morvan » et à l'investissement des élèves et de leur maîtresse ? En effet des dégradations sont commises régulièrement, plusieurs fois par semaine et mobilisent les enfants et leurs parents pour maintenir le sentier botanique en l'état. Les enfants se sont adressés directement au(x) voleur(s) grâce à un message fixé (puis volé) à l'entrée du sentier. Celles et ceux qui souhaiteraient

participer à la protection du sentier sont les bienvenus ! Par exemple : en recherchant les poteaux sur lesquels sont fixées les plaques explicatives des arbres jetés par le(s) voleur(s) aux alentours du chemin (mais parfois assez loin et dans des endroits très accidentés...). Si vous les retrouvez : rapportez-les à l'école : une récompense vous attend ! Pour information : chaque arbre muni d'une pancarte sur poteau est marqué d'un point rouge (il y en a 20, comme le plan l'indique).

Lulu et AD

Des nouvelles du Groupement Forestier

Retour sur 2024 : Le GFSFM a acquis environ 43 hectares de forêt, répartis entre une forêt à cheval sur Chissey-en-Morvan et Lucenay-L'Évêque, une autre à Villiers en Morvan, et plusieurs parcelles morcelées à Uchon, Saint Symphorien de Marmagne et la Chapelle-sous-Uchon. Dans ce secteur d'Uchon, notre stratégie d'acquisition de petites parcelles commence à porter ses fruits, nous atteignons 37 hectares de forêt. Cela nous permet de nous

positionner pour l'acquisition d'autres petites parcelles et d'envisager la rédaction d'un plan de gestion. Fin 2024, la surface totale de forêt s'élève à 467 hectares. Côté souscription, nous constatons un essoufflement, mais nous pouvons toujours compter sur Lulu pour faire connaître le GF dans les médias.

Forêt du Bois du cul de sac à Anost :

Nous finalisons une Obligation Réelle Environnementale (ORE) avec le PNR du Morvan. Une ORE un outil volontaire de protection de l'environnement reconnu par la loi. Ce contrat entre le GFSFM et le PNR engage à préserver la biodiversité et les fonctions écologiques de cette forêt. L'engagement est lié à la parcelle, obligeant tout nouveau propriétaire à le respecter en cas de vente. La durée de cet engagement est de 99 ans.

Mathieu

7^{ème} continent

Le 7^{ème} continent se trouve dans les différents océans, Pacifique Sud et Nord, Atlantique Nord et Sud, Indien. Il est composé de plastiques issus des activités humaines.

Il est exploré notamment par Patrick DEIXONNE, explorateur, qui lors de sa traversée à la rame de l'Océan Atlantique, a percuté un gros morceau de plastique. Depuis, il a créé une association nommée « Expédition 7^{ème} continent » pour aller étudier ces « océans » et aussi pour sensibiliser le grand public.

C'est terrible. Les tortues peuvent être victimes d'étouffement en avalant du plastique.



Les poissons confondent ces décharges avec le plancton.

Heureusement, nous pouvons réduire l'utilisation du plastique en achetant en vrac, en prenant des sacs en tissus ou des contenants en verre.

Il y a même une entreprise française, NOTPLA, qui a créé des capsules à base d'algues pour les sportifs durant les marathons, afin de réduire l'usage des bouteilles d'eau. Elles sont souvent laissées par terre juste après avoir été utilisées.

Gaspard et Mahaut

6 ans et 7 ans

Question de bénévolat : on parle peut-être de vous ?

Selon une enquête menée par « Recherches et Solidarités » le nombre de Français bénévoles intervenant dans les 1,5 millions de structures associatives est en 2024 de 12,5 millions dont 5,5 millions ont une activité régulière hebdomadaire. Ils offrent du temps et des compétences

gratuitement, au service de l'intérêt général. Ces associations qui sont une partie des OESS (Organisations de l'Économie Sociale et Solidaire) ont été pendant longtemps considérées comme anecdotiques. Elles font maintenant l'objet d'un intérêt assez fort et on voit apparaître des études et des ouvrages étudiant

les profils des bénévoles. Une seule certitude, les profils sont très hétérogènes. Cela tombe bien car nos champs d'actions sont très diversifiés. Si le cœur vous en dit, appelez-nous.

J.B

L'Europe verte...

Un pas en avant, deux pas en arrière, exemple « les plastiques recyclés ».

La société américaine Eastman devait implanter en Seine Maritime, une usine de recyclage chimique de plastiques, la seconde à bénéficier d'une technologie moléculaire (la première est aux USA).

Investissement : 1 milliard d'euros annoncé en 2022. Restait à signer des

contrats avec les industriels de l'agro-alimentaire.

Raté : En mars 2024, une directive Européenne ouvre la porte aux importations de plastiques recyclés en provenance (entre autre) de Chine. Résultat : en décembre 2024, la société Eastman suspend son projet.

Pourquoi les industriels (Danone etc....) iraient-ils s'approvisionner en Normandie alors qu'ils peuvent, à

partir de matière plastique recyclée, importée et moins chère, fabriquer leurs bouteilles ?

Peu leur importe si la matière première vient de l'autre côté de la planète où les contraintes sociales et environnementales sont inexistantes. Peu leur importe si le recyclage des bouteilles ne peut pas se faire localement. Pour créer une économie solidaire des déchets plastiques patientez encore.....

J.B.

Après moi le déluge...

On le redoutait, il est là.... Trump est arrivé à la Présidence des USA avec son cortège de haine, de violence, de stigmatisations... et de reculades sur le sujet de l'environnement...

Trump a notamment décidé de relancer massivement l'exploitation des hydrocarbures aux États-Unis afin de satisfaire une boulimie énergétique insatiable

(notamment pour le développement de l'intelligence artificielle). Rappelons au passage que les USA sont déjà le plus gros producteur de pétrole et de gaz au monde...

Un des slogans de sa campagne était d'ailleurs "Drill Baby Drill" ("fore, bébé, fore").

Sa volonté délirante de faire du Groenland une possession américaine n'est pas étrangère à cette volonté

d'expansionnisme... Ce territoire est en effet d'une grande richesse, minière et pétrolière...

Pour autant, si les compagnies pétrolières et autres, industries d'extraction fossiles, se réjouissent de l'arrivée de Trump au pouvoir et de

ses déclarations, il est fort peu probable pour autant qu'elles investissent massivement dans l'ouverture de nouveaux forages dans ces régions: En effet, entre la découverte d'un gisement et son exploitation -surtout dans des zones



et en 2050 **GRILL Baby GRILL !**

difficiles d'accès ou peu propices aux activités extractives- un temps particulièrement long peut s'écouler. 10 ans peuvent pratiquement s'écouler entre l'identification d'une zone riche en hydrocarbures et son

exploitation -et donc un retour sur investissement.

Or, dans 10 ans, Trump ne sera plus au pouvoir et il est probable que l'administration républicaine ait d'ici là quitté le pouvoir. Face à l'aggravation des catastrophes

climatiques qui ne manqueront pas de toucher aussi l'Amérique du Nord, une politique énergétique plus soucieuse du futur pourrait bien se (re)mettre en place.

Ainsi, on peut raisonnablement se poser la question suivante : Quelles entreprises pétrolières seraient aujourd'hui prêtes à réaliser de très coûteux investissements pour des résultats à terme très incertains ?

Au-delà de ces folles déclarations, On peut -fort heureusement- se poser la question de la viabilité et de l'application de telles annonces. *Philippe*

Forêts... Le dico s'est trompé ?

Philippe, un de nos adhérents, spécialiste de la forêt qui nous fait parvenir une revue de presse régulière et précieuse sur la forêt, nous a fait connaître ce petit bijou, un vrai moment de bonheur. WWF l'a créé il y a plusieurs années, il a été distribué gratuitement et a été oublié. Il s'agit d'un documentaire d'une

vingtaine de minutes qui commence avec la définition de la forêt, du Petit Larousse : « Forêt : n. f. grande étendue de terrain plantée d'arbres ». La définition du dictionnaire semble bien vide d'écologie pour décrire la réalité naturelle ! Et si l'on proposait une autre définition à l'Académie ? Samuel Ruffier-Bertrand a tourné

dans le bois de Païolive un film invitant à réfléchir à ce qu'est une forêt et à découvrir quelques unes de ses originalités et qualités écologiques sous nos latitudes. Ce film s'adresse à tout public, de 7 à 77 ans...

www.bio-scene.org/media/le-dico-est-planté

Sobriété ? Économie d'énergie ? Qu'en est-il du côté du numérique ?

Le numérique est une des causes encore trop peu citée d'émissions de gaz à effet de serre. Elle représente environ 4,5% du total des émissions carbone en France, et environ 4% dans le Monde. Mais les perspectives sont peu réjouissantes. En deux ans, l'empreinte carbone du numérique a doublé en France pour passer à 30 millions de tonnes de CO2 par an. Premier problème : la surconsommation d'équipements numériques, dont la fabrication nécessite de l'eau, de l'énergie, des extractions minières...

Deuxième problème : la consommation électrique des appareils, et la consommation des infrastructures réseau, antennes 4G ou 5G...

Troisième très gros problème : le stockage des données, dans des centres de données (data center) situés partout dans le monde. Nos usages sont en cause : visioconférences, vidéos, télétravail... et les centres de données sont responsables de la moitié de l'empreinte carbone du numérique. Le virtuel peut économiser du papier, mais il n'est pas écologique par nature.

Comme dans d'autres domaines, nous devons rechercher la sobriété maximale, chez soi ou sur son lieu de travail. Faire durer ses appareils, acheter des reconditionnés uniquement. Mettre en veille nos appareils inutilisés, y compris la box. Privilégier le cinéma au streaming. Nettoyer sa boîte mail, ne pas garder les mails ou documents anciens, surtout les photos et les vidéos. Stocker ceux qui nous sont indispensables sur des supports physiques et pas sur le *cloud*. Ne pas transmettre de trop gros fichiers à plein de destinataires. En visioconférence, éteindre ses caméras dès lors que l'on a fait connaissance...

Et enfin, n'avoir recours à l'Intelligence Artificielle (IA) que pour l'indispensable. Car la révolution de l'IA est bel et bien lancée et se développe à vitesse grand V. Preuve de plus que celles et ceux qui croient dans la technique pour sauver l'humanité du défi climatique (les « techno-optimistes ») s'égarent : alors que les technologies artificielles de captage et stockage du carbone prétendent à des niveaux ridiculement

bas, la révolution en cours de l'IA annonce déjà un bilan carbone calamiteux. Son développement récent est en effet fondé sur celui des puissances de calcul.

Les IA génératives comme ChatGPT s'invitent partout dans notre quotidien et les centres de données (data center) se multiplient. Nous sommes sur un rythme affolant de doublement de leur consommation électrique en deux ans. Leur refroidissement s'avère également très consommateur d'eau, via des tours de refroidissement. Un seul data center à Paris (de Digital Realty) couvre l'équivalent de sept terrains de football et consomme 295.000 m3 d'eau par an. Microsoft vient par exemple de relancer la très ancienne centrale nucléaire de Three Mile Island pour s'approvisionner.

Google, qui intègre progressivement l'IA dans ses produits, a déjà augmenté de 48% ses émissions de gaz à effet de serre entre 2019 et 2023. L'explosion de la demande se reportera inévitablement, dans de nombreux pays, sur les centrales à gaz ou à charbon.
Thierry

Histoire d'EAU

Il y a quelques jours un rapport de France Stratégie* a montré que la consommation d'eau risquait de doubler d'ici 2050 en France si l'on conservait nos habitudes de consommation actuelles dans un contexte de réchauffement climatique. France Stratégie n'est pas une organisation écologique (systématiquement soupçonnée d'alarmer inutilement les populations). C'est un service attaché au premier ministre. Ce rapport avait été commandé à l'automne 2023 par la première ministre de l'époque, Elisabeth Borne.

D'ores et déjà « en 10 ans, l'eau douce renouvelable (celle qui se renouvelle à travers le cycle de l'eau) a diminué de 14%, ce qui fait que des tensions entre usagers

émergent dans certains territoires et à certaines périodes

Notre région n'est pas la première concernée, mais les problèmes existent. AME participe au dialogue territorial de la gestion de l'eau sur les bassins versants de l'Arroux et de la Somme organisé par le Syndicat mixte des bassins versants Arroux et Somme et au Parc Naturel Régional du Morvan au « Partage de la ressource en eau sur le Chalaux et la Cure. Nous vous en reparlerons dans notre prochain bulletin.

**Pour en savoir plus, sur internet tapez France Stratégie, vous y trouverez à télécharger le rapport « La demande en eau, prospective territorialisée à l'horizon 2050 » et une note d'analyse : « quelle évolution de la demande en eau d'ici 2050 ». J.B.*

Notre soutien à l'OFB

Les menaces qui pèsent sur l'OFB (Office Française de la Biodiversité) nous préoccupent. Nous avons adressé début décembre un courrier à leur intention...

Mesdames, Messieurs, face aux attaques violentes et systématiques auxquelles vous êtes confrontés depuis plusieurs semaines, nous tenons à vous assurer de notre soutien. Nous vous remercions de la disponibilité dont vous faites preuve, qui s'est toujours manifestée par une écoute des personnes en demande et la volonté de chercher des solutions aux situations conflictuelles et non de juger et condamner. Cette volonté d'informer et de convaincre qui est la vôtre est fondamentale et prend toute sa raison d'être lors de votre participation aux réunions et débats publics. L'annonce de la création de votre organisme a été, dans le monde de l'environnement, de l'écologie, une des rares décisions positives de ces dernières années et nous n'entendons pas y renoncer. Pour l'équipe d'AME, Vincent Perrin

Permanence

La permanence du vendredi matin de 10h à 12h, pendant les heures de travail, est suspendue pour l'instant. Nous cherchons un créneau horaire qui permettrait aux personnes en activité de nous rencontrer, de se faire entendre et de s'inscrire dans nos actions. Un questionnaire va vous être envoyé afin d'évaluer ce qui serait le plus adapté pour tout le monde.

Par contre nous avons organisé une permanence téléphonique AME au 07 83 67 22 96 N'hésitez pas à nous appeler.

